

FACE AUX NOUVELLES CONTRAINTES DE LA GLOBALISATION

par *Bertrand Lordon* *

La pression de la globalisation économique pourrait ne pas jouer à sens unique au désavantage des espaces ruraux

Le phénomène de mondialisation est beaucoup plus ancien qu'on ne le pense généralement. Le concept d'échange n'a pas toujours recouvert une réalité homogène au cours du temps, et celui de nation est extrêmement récent à l'échelle de l'histoire des hommes mais, dans leurs sens générique (1), les échanges internationaux remontent à la nuit des temps.

L'internationalisation des échanges

Très denses dès la plus haute Antiquité, ils se sont systématiquement développés à chaque période de renforcement de la sécurité des transactions, et ce n'est qu'à partir de la chute de Rome (476), qu'ils connaîtront une phase durable de contraction. Dès le bas Moyen Age, la réouverture des circuits marchands liée à l'aventure des Croisades s'accompagne de l'essor de pôles de développement économique spécifiés, et la Renaissance d'abord, la révolution industrielle des XVIIIème et XIXème siècles ensuite, amplifient ce mouvement.

Dans ce cadre, les espaces en développement seront évidemment situés le long des grands axes commerciaux, puis au cœur des grandes zones industrielles, mais la dureté « commerce de prédation » qui caractérise cette période ne permet évidemment pas d'accepter sans discussion le credo libre-échangiste selon lequel tous les participants sont supposés trouver simultanément un avantage à l'échange (2). De fait, parallèlement aux effets contrastés que l'on pourra observer à l'échelle mondiale, une césure de plus en plus marquée oppose à l'intérieur de chaque espace national le monde urbain (globalement en expansion) au monde rural (globalement en régression).

Ce processus séculaire de mondialisation-distorsion développementale s'est poursuivi au XXème siècle, mais avec un changement de dimension – voire de nature ? – depuis une vingtaine d'années ; il s'établit désormais à un niveau méta-industriel : les échanges ne portent plus seulement sur des produits, mais également, et de plus en plus, sur des services, des procédés, des capitaux, des informations et des hommes : on parle alors de globalisation économique. Dans cette mutation, le monde rural est-il assigné ou non au déclin ?

* *Professeur de sciences économiques et sociales, Université Jean-Monnet Saint-Etienne*

(1) C'est à dire au sens « d'échanges de produits et de savoir-faire entre territoires érigés en entités administratives et/ou politiques distinctes ».

(2) Le commerce triangulaire a par exemple permis la fortune de Nantes et Liverpool, d'une part, et des grandes exploitations agricoles et minières du continent américain, d'autre part, mais au prix du dépouillement du continent africain des plus ingénieux et des plus robustes de ses ressortissants.

Quant à la politique commerciale des nations dominantes vis à vis des territoires en devenir au XIXème siècle, elle repose explicitement sur l'usage de la force (cf. la *big stick policy* théorisée à la fin du siècle par le président américain Théodore Roosevelt, mais pratiquée dès 1825 par l'administration Monroe) et sur l'institutionnalisation de rapports de domination (traités inégaux de Nankin, 1842, et Tien-Tsin, 1860...).

Jacques Brasseul, *Histoire des faits économiques*, Armand-Colin, 1997 (T1) et 1998 (T2) ; **Gérard Vindt**, *500 ans de capitalisme*, Mille et une nuits, 1998.



Les difficultés traditionnelles du monde rural

Dans le cadre de la société industrielle traditionnelle, les processus de développement pouvaient être analysés comme principalement exogènes, c'est à dire que les territoires n'étaient pas maîtres de ces processus, et se contentaient d'en bénéficier ou d'en pâtir selon leurs spécificités : tout dépendait de la dotation naturelle en facteurs de production (3). Mais il existait en outre des effets cumulatifs endogènes dus aux phénomènes d'externalités : chaque pôle de développement générait des effets secondaires dont pouvait profiter l'ensemble du tissu économique, ce qui en renforçait du même coup l'attractivité (marché du travail diversifié et abondant, réseau de sous-traitants, infrastructures collectives, etc.). En contrepoint, les zones ne disposant ni de ces richesses industrielles ni de ces externalités positives semblaient évidemment condamnées au déclin.

Schématiquement, les zones urbaines ont pu profiter du premier type de configuration (4), alors que les zones rurales ont au contraire été progressivement évincées des nœuds de développement. Même les zones rurales se prêtant à une exploitation « industrielle » de leurs ressources agricoles – Beauce, Brie, Normandie, pour la France – n'ont profité que très partiellement de leurs atouts, leur expansion n'ayant été que faiblement pourvoyeuse d'activités à cause de l'utilisation de techniques de production essentiellement orientées vers le recours le plus économique au travail humain.

Le monde rural a toutefois perdu de son homogénéité au cours de cette évolution, et certaines zones périurbaines ont ainsi pu investir au cours du temps quelques niches de croissance particulières : zones industrielles à faible intensité capitalistique (5), zones résidentielles pour navetteurs urbains nostalgiques de la nature (6), ou encore zones récréatives liées à l'essor du tourisme vert et (ou) blanc (7). Mais ces niches de croissance étaient rarement vécues par les acteurs locaux comme de véritables vecteurs de développement, du fait de la soumission de type colonial aux métropoles urbaines qu'elles impliquaient.

Une intensification des contraintes

Avec la globalisation, et l'accélération, la diversification, la densification des flux d'échanges, la dimension exogène du développement économique se renforce, aussi bien parce que le niveau de prise de décision se déplace à l'échelle mondiale, que parce que la sphère de décision se déplace du champ politique vers le champ économique. Les territoires, dans ce contexte, semblent moins que jamais en mesure de maîtriser leurs propres axes de développement, et peuvent se sentir condamnés à subir les

(3) Par exemple, la « chance » d'un sous-sol riche en matières premières industrielles ou la « malchance » d'une terre stérile...

(4) Tous les espaces urbains n'ont pas également profité de cette aspiration, les externalités se révélant à l'usage très discriminantes : lorsqu'en 1851, la II^{ème} République finissante crée la ligne de chemin de fer Paris-Rennes, Alençon compte 14 800 habitants et Le Mans 26 500. Le tracé passant par Le Mans, celle-ci comptera 69 400 habitants au recensement de 1911 (+ 162 %), alors qu'Alençon n'en dénombre que 17 400.

(5) Nord de la Haute-Loire autour du textile, puis de la plasturgie, par exemple.

(6) Communes rurales de l'arrondissement de Montbrison, par exemple.

(7) Chaîne des Puys, vallée de la Tarentaise...

DES PETITS PAYSANS MEXICAINS FACE À LA MONDIALISATION

Au Nord du Mexique, le Front Démocratique des Paysans (1) regroupe 5000 paysans de l'État du Chihuahua (2 fois la superficie de la France, 2 millions d'habitants). Ses membres produisent du maïs, des haricots rouges et des cultures vivrières, sur des surfaces allant de 1,5 à 15 ha. Les plus petits d'entre eux produisent essentiellement pour la consommation familiale, les plus grands pour le marché national (haricots rouges essentiellement). Ils utilisent des semences traditionnelles, qu'ils reproduisent eux-mêmes.

Dans les années 1980, les paysans du Chihuahua se sont regroupés, avec le soutien de l'Église catholique, pour revendiquer une augmentation des prix des grains de base (maïs, haricots), qui à cette époque étaient fixés par l'État mexicain. A cette période, ce dernier s'était tellement endetté que les institutions financières internationales l'avaient contraint d'appliquer un Plan d'Ajustement Structurel : ouverture progressive du marché mexicain et démantèlement des politiques de développement agricole. Ces mesures ont eu pour effet de faire baisser les cours des matières premières agricoles. Cette politique s'est renforcée avec la signature de l'Accord de Libre-échange Nord Atlantique, en 1994, qui a créé une zone de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Dans ce cadre, des quotas d'importation de haricots rouges des États-Unis ont été fixés. Le FDC constate que dans les faits, à cause de la corruption, le Mexique importe quasiment le double de la quantité prévue dans ces quotas.

Cet accord a eu beaucoup de conséquences négatives pour le monde rural mexicain : le revenu agricole a fortement chuté. L'exode rural s'est amplifié. La

dépendance alimentaire du pays atteint maintenant 50 %. Dans ce contexte, le FDC développe des projets dans trois directions : mise en place de coopératives de commercialisation de haricots rouges ; promotion de fermes familiales auto-suffisantes ; création de Caisses de Crédit rural pour collecter l'épargne et stimuler l'économie locale.

Au Mexique, la mise en culture des OGM est actuellement soumise à un moratoire. Cependant, les importations des États-Unis n'en sont pas exemptes. Le 28/09/2001, Greenpeace a déclaré avoir procédé à des analyses de maïs mexicain dans l'État du Oaxaca, au sud du pays. Ces analyses montrent que le maïs de plusieurs villages est génétiquement contaminé. Le maïs BT, qui produit en continu une toxine contre la pyrale est le principal OGM identifié. Cette technique est dénoncée par les agriculteurs biologiques, car cette toxine est pour eux un moyen de traitement. Si le maïs BT se répand, il y a un risque que la pyrale devienne résistante à ce moyen de traitement et que la technique des agrobiologistes devienne inefficace.

Loin de demander des innovations technologiques de type OGM, qui sont des « déclarations de guerre aux petits paysans », le FDC souhaite permettre une augmentation de la production agricole mexicaine : en oeuvrant pour des échanges commerciaux plus équitables, notamment par une meilleure organisation des producteurs et en participant à la mise en place de politiques de développement et de recherche agricole adaptées aux besoins des petits producteurs.

Benoît Faucheux
Chrétiens en Monde Rural

(1) Depuis 2000, le CMR mène un projet d'échanges avec le FDC, dans l'objectif de mieux se connaître et de découvrir au Mexique et en France les conséquences de l'ouverture des marchés agricoles sur les petits et moyens paysans. Cet échange est soutenu par le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement.



effets d'un mouvement dont le centre apparaît définitivement insaisissable, porteur de renforcement des forts et d'affaiblissement des faibles.

Mais on assiste en parallèle à un déplacement de la frontière traditionnelle entre *urbs* et *rus* : les grandes agglomérations de dimension mondiale se développent en réseau et constituent des « archipels métropolitains » (8) qui continuent de bénéficier, mais cette fois à l'échelle planétaire, des effets de concentration traditionnellement observés en milieu urbain ; et l'on constate en regard une tendance à la « ruralisation » des centres urbains les plus fragiles – c'est à dire de ceux dont la dimension est demeurée trop modeste (9), de ceux qui se sont développés en exploitant une ressource industrielle frappée d'obsolescence et(ou) touchée par la concurrence de nouveaux producteurs à faible coût de main d'œuvre, ou encore de ceux qui pour des raisons intrinsèques se trouvent à l'écart des nouveaux circuits de délocalisations. Cette ruralisation des espaces urbains peut s'évaluer à trois degrés : subordination aux réseaux économiques majeurs, paupérisation des populations, affaiblissement démographique.

Dans ce mouvement, le monde rural paraît a priori condamné à subir, avec ces zones urbaines ruralisées, la poursuite du déclin qu'il enregistrait déjà, en n'ayant sur celles-ci que le maigre avantage de l'antériorité. Mais même cet « avantage » peut se retourner contre lui, car les publics les plus vulnérables des zones urbaines frappées par la crise sont de plus en plus fréquemment attirés par les perspectives de survie que semble offrir la campagne, sans qu'existent en contrepoint les infrastructures économiques et sociales qui en rendraient possible l'intégration.

Vers une nouvelle donne ?

Pourtant, il n'est pas totalement utopique d'imaginer un scénario de sortie par le haut de cette situation critique, car paradoxalement, la globalisation peut redonner aux territoires et aux nations un certain degré de maîtrise sur leurs stratégies de développement, en renouant avec les logiques endogènes qui existaient antérieurement, ne fût-ce qu'à l'état partiel.

En premier lieu, les contraintes économiques ne sont pas aussi « naturelles » que ne le prétendent les défenseurs du libéralisme, ce sont les dirigeants politiques qui, à partir du début des années 1980, ont choisi d'engager le monde vers une dérégulation tendancielle des marchés, et il n'est pas impossible que soit opéré un retour en arrière (10). Le monde rural peut par ailleurs bénéficier aujourd'hui à la fois d'un retournement des externalités traditionnelles et de l'émergence de nouveaux types d'externalités.

(8) **Pierre Veltz**, *Mondialisation et territoires*, PUF, 1996. **Alain Rallet** et **André Torre**, *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica, 1995

(9) A l'exemple des nombreux chefs-lieux de canton qui constituaient hier des pôles d'attractivité démographique, et qui sont aujourd'hui identifiés, en dépit de leur population supérieure à 2 000 âmes, comme des communes rurales.

(10) Il n'est qu'à voir par exemple les mesures prises à partir de 1996 par les Etats-Unis pour protéger leur agriculture, ou les dispositions de la loi Voynet en France, destinées à se doter de nouveaux outils d'aménagement du territoire renouant avec le volontarisme politique pour échapper en partie à la logique marchande.

Avec l'hypertrophie urbaine, tout d'abord, les externalités positives traditionnelles des villes se muent progressivement en externalités négatives : pollution, stress, anonymat, insécurité, engorgement des réseaux de transports. Dans ce contexte, les espaces ruraux, épargnés par ces handicaps, sont susceptibles d'apparaître comme des pôles de développement alternatif, et peuvent bénéficier d'un « retour de balancier territorial ». Et précisément, les nouvelles structures productives globalisées semblent davantage capables de s'affranchir des logiques territoriales classiques : la segmentation internationale des processus productifs, la rapidité de la diffusion de l'information et la fluidité fonctionnelle et spatiale de la main-d'œuvre peuvent conduire à la valorisation de nouveaux types d'externalités dont le monde rural peut être l'un des piliers.

Ainsi, la qualité de la coordination entre acteurs, l'adéquation des produits aux nouvelles exigences des consommateurs, la conformité des procédures de production aux spécifications des donneurs d'ordre, l'affichage explicite d'une identité territoriale à forte valeur ajoutée symbolique, la mise en réseau des différents niveaux de décision, la réinvention de formes de sociabilité échappant partiellement à la sphère marchande, tous ces éléments peuvent constituer autant de chances – et de contraintes, bien sûr – de développement pour les espaces ruraux. Mais cela suppose naturellement l'existence d'une volonté de développement portée par l'ensemble de la collectivité.

On pourrait assister à une accélération de la polarisation des territoires : d'un côté, les zones qui pourront s'adapter à la structure méta-industrielle, et de l'autre, les zones court-circuitées par cette nouvelle donne productive. La différence fondamentale avec le processus antérieur étant que la ligne de fracture territoriale ne séparera plus forcément le rural de l'urbain, mais davantage les territoires « inclus » des territoires « exclus » (11).

Il n'y a donc pour les territoires – ruraux ou non – ni fatalité du déclin, ni effet de cliquet qui garantirait contre les éventuelles régressions. Cela constitue une situation profondément humaine, au sens le plus noble du terme, en conférant à la réflexion et à l'action des hommes un projet de maîtrise de la réalité : le destin cesse alors d'apparaître comme une donnée méta-sociale à laquelle il convient de se conformer, pour devenir un projet à élaborer collectivement.

Bertrand Lordon

(11) Dans cette configuration, il est probable que la distinction à usage médiatique entre France d'en haut et France d'en bas se trouve définitivement déclassée au profit d'un clivage plus opérationnel entre France en avance et France en retard, rendant probablement mieux compte de la perception de la globalisation par les groupes d'individus qui la vivent en fonction du territoire auquel ils appartiennent.